



Ecoeurée par RUE DU COMMERCE!

Par **popo2010**, le **25/07/2013** à **17:26**

[fluo]Bonjour,[/fluo]

Le 11 avril 2013, je passe commande chez RUE DU COMMERCE (°96616418) pour un sac en cuir d'une valeur de 295€ débités immédiatement.

Je reçois la commande : erreur dans la couleur du sac. J'en informe RUE DU COMMERCE qui me dit pouvoir changer...

J'attends 1 mois, en vain. Puis au bout de plusieurs appels réitérés et surtaxés, le Service Client m'informe que la couleur demandée n'est plus en stock et me propose un remboursement (et retour du colis à leurs frais). J'accepte. Nous sommes le 14 juin 2013.

Aucune nouvelle à ce jour!!! Nous sommes aujourd'hui le 25 juillet 2013. J'ai beau appeler et me ruiner en numéros surtaxés, je me fais balader depuis des semaines par le Service Client qui me dit transmettre mon dossier au "Service Galerie Marchande" ; ce dernier ne donne AUCUN signe de vie!!!

Je compte porter plainte contre ce site amateur et arnaqueur. J'exige de me faire rembourser dans les plus brefs délais et j'estime que ce n'est pas mon problème si le fournisseur demeure injoignable (comme il m'a été dit une fois). RUE DU COMMERCE doit assumer et est responsable des articles qu'il met en vente.

Détestable expérience qui va se terminer au commissariat. Que me conseillez-vous d'autre?

Merci.

Par **Lag0**, le **25/07/2013** à **20:54**

Bonjour,

Difficile de caractériser ici une plainte qui suppose une infraction pénale.

Il s'agit davantage d'un litige civil qui implique donc une procédure civile, mise en demeure puis saisie du tribunal compétent.

Si j'ai bien compris, pour l'instant il n'y a eu que des contacts téléphoniques, c'est à dire ... rien !

En cas de litige, seule la LRAR laisse des traces et peut être portée au dossier de procédure.

Par **moisse**, le **26/07/2013** à **10:40**

Autant ce commerçant en ligne est sérieux sur son périmètre, autant sa galerie marchande fourmille de gens peu sérieux.

RDC pense pouvoir botter en touche en s'abritant derrière un simple rôle de courtage, de maître de galerie un peu comme dans un centre commercial.

Mais ce n'est pas le cas, il n'est pas toujours très flagrant de contracter avec un tiers alors que tout semble provenir de RDC.

Le doute profite toujours à celui qui s'oblige (le client) et contre celui qui stipule.